



Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recherche :

## Un.e « Animateur.trice de la Réserve Naturelle Nationale des Sagnes de La Godivelle »

Contrat à Durée Déterminée saisonnier de 6 mois

### TERRITOIRE ET CONTEXTE



#### Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Territoire rural, de moyenne montagne, situé à cheval sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et au cœur de l'Auvergne, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus grand de France métropolitaine.

Il se distingue par de **nombreux patrimoines** naturels, paysagers et culturels remarquables et fragiles :

- > un volcanisme exceptionnel, tant dans la diversité de ses formes que de son étalement géographique
- > 3 massifs montagneux : Chaîne de Puys, Massif du Sancy, Massif du Cantal
- > 5 grands paysages qui organisent le territoire en régions naturelles :
  - . les Monts Dômes, ponctués par les 80 cratères de la Chaîne des Puys
  - . les reliefs accentués des Monts Dore
  - . les grands espaces du Cézallier
  - . le plateau verdoyant de l'Artense, la seule région non volcanique du Parc
  - . l'imposant stratovolcan cantalien
- > une mosaïque de milieux naturels, notamment forestiers (1/3 du Parc) et prairiaux (240 000 ha)
- > 60% du territoire reconnu pour le haut intérêt de sa biodiversité et près de 200 sites naturels remarquables
- > des ressources aquatiques de qualité : 3 400 km de cours d'eau, de multiples lacs naturels, de tourbières et zones humides (240 dans le Cézallier et l'Artense)
- > une culture traditionnelle vivante : architecture ancienne en pierre volcanique, patrimoine historique et immatériel riche, savoir-faire propres et produits reconnus (fromages, salaison, eaux minérales, gentiane, pierre volcanique...).



#### Le projet du territoire

Le territoire est actuellement classé en « Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » de 2013 à 2028.

Sa **charte** constitue le projet de territoire adopté par les Communes et leurs groupements, les Départements, la Région, ainsi que l'État.

Au regard des enjeux locaux, elle prévoit des mesures et principes en faveur, à la fois, de la préservation des paysages et milieux naturels remarquables, ainsi qu'au développement économique et culturel durable du territoire. Visant la préservation et valorisation des patrimoines du territoire, la charte en vigueur du Parc traite du lien culturel et social, du cadre de vie et des activités économiques du territoire. Au regard de 3 orientations, les élus des collectivités et l'État s'engagent à œuvrer en faveur d'une gestion concertée et durable du territoire en fonction des enjeux locaux.

#### Chiffres clés

- . Surface : près 400 000 hectares
- . Taille : 120 km du Nord au Sud
- . Altitudes : de 400 à 1886 mètres
- . Collectivités : 147 communes, 12 groupements de communes





## PROFIL RECHERCHE

**Formation** : formation dans le domaine de l'éducation à l'environnement et/ou de l'écologie.

### Compétences nécessaires :

- > Bonne maîtrise des techniques de l'animation
- > Bonnes connaissances naturalistes (oiseaux, botanique)
- > Maîtrise de la bureautique Pack Office
- > Capacités de conduite de projets, réunions et médiation
- > Une expérience dans l'accueil touristique serait un plus

### Qualités requises :

- > Sens de l'accueil et sociabilité
- > Capacités rédactionnelles et d'expression orale
- > Dynamisme, autonomie, force de proposition et sens du travail esprit d'équipe
- > Permis B et véhicule indispensable (pas de transport en commun)

## INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES

**Durée** : 35h par semaine

**Rémunération** : référence grille fonction publique territoriale catégorie C + régime indemnitaire.

**Entretiens** : du 12 au 14 mars (visioconférence possible)

**Basé** : Maison de la Nature et du Cézallier 63850 La Godivelle.

**Déplacements** : occasionnels sur le territoire.

**Poste à pourvoir** : le 1<sup>er</sup> avril 2025

**Contacts et renseignements au Syndicat mixte du Parc :**

**Lionel PONT / Conservateur**  
04 73 65 64 37 | [lpont@parcdesvolcans.fr](mailto:lpont@parcdesvolcans.fr)

## CANDIDATURE

Envoyer **CV** et **lettre de motivation** (et d'éventuelles autres pièces)

avant le **09/03/2025**

à l'**attention du Président** du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

**de préférence en utilisant le formulaire proposé sur l'offre en ligne sur le site du Parc** (accessible depuis cette page <https://www.parcdesvolcans.fr/emplois-stages> ),

Sinon, par mail : [lpont@parcdesvolcans.fr](mailto:lpont@parcdesvolcans.fr)